

Sa Majesté le Roi Albert II souffre depuis plusieurs années d'une maladie coronarienne pour laquelle il a déjà subi, en 2002, une intervention chirurgicale de pontage. Un bilan cardiologique récent a toutefois démontré une progression de l'atteinte des artères coronaires et l'apparition, en amont de celles-ci, d'une sténose significative de la valve aortique.

Pris en charge par l'équipe multidisciplinaire du Département cardiovasculaire des Cliniques universitaires Saint-Luc, le Roi Albert II a dès lors bénéficié dans un premier temps d'une angioplastie coronaire, avec la mise en place d'un stent au niveau de l'artère interventriculaire antérieure qui est l'une des principales artères nourricières du cœur.

Dans la suite de cette première procédure réalisée avec succès le 19 avril, le Roi Albert II a ensuite bénéficié d'un remplacement de sa valve aortique, qui a été effectué par voie percutanée transfémorale, le 30 avril. Lors de cette seconde intervention mini-invasive, dénommée TAVI, la nouvelle valve a été mise en place, à la sortie du cœur, sans ouvrir le thorax.

Les deux interventions se sont déroulées sans complication, avec des résultats très favorables. Le Roi Albert II se remet rapidement et, en compagnie de la Reine Paola, a pu regagner le château du Belvédère dès ce 2 mai, pour y poursuivre sa convalescence.